



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS,  
TENUE LE 2 NOVEMBRE 2023  
SALLE 5080 DU CENTRE ADMINISTRATIF ET PAR TEAMS

*ADOPTÉ LE 30 NOVEMBRE 2023*

**PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> Bénédicte Soudry,	déléguée à l'exécutif du RCP-3L
M <sup>me</sup> Caroline Chiasson-Jalbert,	conseillère
M. Christian Slachetka,	président, délégué votant à la FCPQ
M <sup>me</sup> Edna Myrthil,	parent au CA du CSS
M. Gautier Njokou,	conseiller
M <sup>me</sup> Julie Desgagnés,	conseillère ( <i>présente à distance</i> )
M. Lessead Jaziri,	parent au CA du CSS
M. Luc Bédard,	vice-président
M <sup>me</sup> Marie-Noël Boivin-Durand	secrétaire interne, représentante du CCSEHDAA
M <sup>me</sup> Mélanie Villemaire,	parent au CA du CSS, 2 <sup>e</sup> déléguée à la FCPQ
M <sup>me</sup> Nadine Rochon,	trésorière

**ABSENCE :**

M <sup>me</sup> Josée Sicard,	conseillère
-------------------------------	-------------

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

M<sup>me</sup> Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONSTATATION DU QUORUM**

Après constatation du quorum, M. Christian Slachetka, président, ouvre la séance à 19 h 35.

**2. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ECP – 231102 – 1142** Il est proposé par M. Gautier Njokou et appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Noël Boivin-Durand d'accepter l'ordre du jour suivant, tout en laissant le « Varia » ouvert :

1. Présences et quorum
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mot du président
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2023
6. Retour sur l'assemblée du CP du 26 octobre 2023
  - 6.1 Dépôt du sommaire des fiches d'évaluation
7. Préparation de l'assemblée du CP du 16 novembre 2023
  - 7.1 Projet d'ordre du jour
  - 7.2 Suivi sur le sous-comité « consultation sur le cadre d'organisation scolaire 2024-2027 »
8. Affaires diverses et rapports
  - 8.1 CCSEHDAA
  - 8.2 CCT
  - 8.3 FCPQ
  - 8.4 Page Facebook
  - 8.5 Parents au CA du CSSMI

- 8.6 RCP-3L
  - 8.7 Trésorerie
  - 8.8 SEJ-18
  - 9. Varia :
    - 9.1 Communications reçues des parents
    - 9.2 Secrétariat permanent (huis clos)
    - 9.3 Blocs sanitaires dans les modulaires
  - 10. Levée de l'assemblée
- Adopté à l'unanimité*

#### **4. MOT DU PRÉSIDENT**

M. Christian Slachetka nous informe qu'après une discussion avec M<sup>me</sup> Nathalie Denny, DGA, il s'avère qu'en raison de la grève partielle prévue du dimanche soir à minuit au lundi 10 h (6 novembre) par le personnel membre du Front commun et œuvrant dans nos établissements scolaires et au centre administratif, il n'y aura pas de cours en avant-midi dans nos écoles et aucun transport scolaire ne circulera durant la journée. Les cours auront lieu en après-midi, mais les parents devront y amener leurs enfants. Les élèves auront la période du diner pour se rendre à l'école et l'heure d'ouverture de l'école dépend de l'heure de la période du diner. Il n'y aura pas de service de garde le matin, mais il sera possible en fin de journée. Le communiqué déposé sur le site internet du CSS réfère à celui des écoles.

Nous avons aussi appris qu'une plainte a été déposée par un parent au sujet d'une vidéo sur le code noir qui a été projetée dans une école et qui a été jugée « traumatisante » pour l'élève.

#### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE L'EXÉCUTIF DU 12 OCTOBRE 2023**

**ECP – 231102 – 1143** Il est proposé par M<sup>me</sup> Edna Myrthil et appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Noël Boivin-Durand, d'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 12 octobre 2023 tel que déposé.

*Adopté à l'unanimité*

#### **6. RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE DU CP DU 26 OCTOBRE 2023**

##### **6.1 DÉPÔT DU SOMMAIRE DES FICHES D'ÉVALUATION**

Discussion sur le document déposé.

Vérifier s'il est possible d'avoir une présentation sur le nouveau cours « Histoire et éducation à la citoyenneté ».

#### **7. PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE DU CP DU 16 NOVEMBRE 2023**

##### **7.1 PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Travail sur le projet déposé. Contacter la direction du service du transport (SOST) pour une présentation sur le transport scolaire au CSSMI.

##### **7.2 SUIVI DU SOUS-COMITÉ « CONSULTATION SUR LE CADRE D'ORGANISATION SCOLAIRE 2024-2027 »**

La réunion du comité de travail aura lieu le 6 novembre, en mode hybride, à 19 h 30.

#### **8. AFFAIRES DIVERSES ET RAPPORTS**

## **8.1 CCSEHDAA**

M<sup>me</sup> Marie-Noël Boivin-Durand nous informe que la prochaine réunion du comité CSEHDAA aura lieu le 20 novembre prochain.

## **8.2 CCT**

M<sup>me</sup> Bénédicte Soudry nous informe qu'il n'y a pas eu de réunion.

## **8.3 FCPQ**

M<sup>me</sup> Mélanie Villemaire nous informe que le Conseil général qui s'est tenu en mode virtuel ce soir même, a traité surtout des modalités d'amélioration des communications entre le parent et le CSS.

## **8.4 PAGE FACEBOOK**

M. Christian Slachetka, administrateur de la page FB, nous informe qu'une ou 2 questions sont posées chaque semaine par des parents.

Au 2 novembre, la page accueille 3 165 abonnés.

## **8.5 PARENTS AU CA DU CSSMI**

M<sup>me</sup> Edna Myrthil nous rappelle que :

- Les audiences publiques sur le COS 2024-2027 auront lieu le 7 novembre 2023
- La prochaine séance du CA : 12 décembre

## **8.6 RCP-3L**

M<sup>me</sup> Bénédicte Soudry nous informe qu'à la réunion du comité exécutif du 20 octobre :

- Discussion sur la logistique de l'AGA du 18 novembre et de la formation qui la suivra
- Mise à jour du plan d'action 2023-2024
- Retour sur le RCPAQ et la FCPQ
- Comment ça va chez vous? : retour les réunions des CP des 4 délégués présents
- Prochaine réunion du comité exécutif : 8 décembre 2023, comodale

## **8.7 TRÉSORERIE**

M<sup>me</sup> Nadine Rochon, trésorière, nous informe qu'une rencontre a eu lieu avec la secrétaire permanente pour préparer les prévisions budgétaires 2023-2024.

Quoique le budget prévu ne réserve pas de sommes substantielles à ce moment-ci pour le congrès de la FCPQ de juin prochain, il est quand même décidé de réserver dès maintenant un bloc de 6 chambres pour ce congrès qui aura lieu à Saguenay. Nous verrons plus avant dans l'année scolaire combien de membres du CP pourront participer à ce congrès.

## **8.8 SEJ-18**

La nouvelle est tombée ce matin : le gouvernement a refusé de donner suite à la pétition du CP du CSSMI sur la SEJ-18, disant qu'une enquête a été faite et que le processus aurait été respecté. La députée de QS M<sup>me</sup> Marwah Rizki a demandé le résultat de cette enquête. Le dossier n'est donc pas clos à ce moment-ci.

À noter que le rapport de la vérificatrice générale du Québec relève des éléments sur le service de garde. Au CSSMI, l'interprétation de la LIP est différente d'autres CSS : voir l'article 256, LIP, relié aux services à la communauté et l'article 292, relié au transport des élèves.

## 9. VARIA

### 9.1 COMMUNICATIONS REÇUES DES PARENTS ET AUTRES SOURCES

- 17 octobre, courriel (9 destinataires dont le CP)  
Enfant en classe spécialisée à l'école (xxx), qui a toujours été en classe ordinaire et qui voudrait y retourner. Le jeune a reçu des menaces de mort d'autres élèves dans la berline et à l'école. Très long courriel du parent expliquant le problème avec l'école qui a appelé la DPJ.
- 20 octobre, appel : parent de l'école (xxx)  
Enfant en classe spécialisée, problème avec l'école qui veut envoyer l'enfant à la maison avec une voiture de police.
- Présidente d'un CÉ, courriel et appel, question :  
Un parent du CÉ dont les enfants ont déménagé peut-elle finir son mandat ?  
Le substitut peut-il devenir membre du CÉ à la place de ce parent ?  
Le CÉ peut-il nommer un autre substitut, si le 1<sup>er</sup> devient membre du CÉ ?  
Le substitut doit-il démissionner ?  
Est-il plus avantageux de garder le substitut et que le CÉ nomme un autre parent au CÉ ?  
*(LIP, art. 55 : parent finit son mandat, s'il le veut, jusqu'à la prochaine AGA)*
- 30 octobre : Courriels et appel : parent de l'école (xxx), (ainsi que le suivi du dossier auprès des autres destinataires du courriel original) : le parent a reçu un avis d'éloignement de la part de la direction d'école après sa défense répétée pour son enfant autiste en classe spécialisée qui ne peut plus amener son chien d'assistance à l'école. L'enseignante n'accepte plus le chien dans sa classe, et la direction, dans l'école. L'école a même déposé une plainte auprès de Mira, disant que le jeune homme ne s'occupait pas bien de son chien. Comme il subissait de l'intimidation même à la cafétéria le midi, ce garçon était devenu plus agressif pour défendre son chien et lui-même. Selon le père, le jeune homme est un karatéka avancé et il a peur qu'il finisse par exploser sans son chien pour l'apaiser, car maintenant le jeune se désorganise souvent et serait devenu agressif verbalement auprès de la T.E.S., ce qu'il n'était visiblement pas avant. Il est souvent envoyé dans la salle de retrait, toujours sans son chien, et cette salle est devenue une punition plutôt qu'un lieu d'apaisement. Ce jeudi, 2 novembre, Mira se rendra à l'école en suivi du signalement par la direction et le parent devrait y être, car il a demandé officiellement un rendez-vous. Il voudrait que quelqu'un du CP ou du CCSEHDAA l'y accompagne pour être observateur. Il a porté plainte auprès du directeur de niveau, de la direction de l'école et à l'avocate du CSSMI chargée du processus de plainte.
- 20 octobre, courriel :  
Un parent, non membre du CP, veut savoir comment faire connaître sa position sur le COS : au public à la réunion du CP ou à l'audience publique?
- 3 courriels de membres du CP avec des commentaires sur la consultation COS

### 9.2 SECRÉTARIAT PERMANENT (HUIS CLOS)

À 21 h 20, M. Christian Slachetka demande le huis clos  
M<sup>me</sup> Chevigny de la Chevrotière quitte la salle

À 21 h 48, M. Slachetka lève le huis clos  
M<sup>me</sup> Chevigny de la Chevrotière revient en salle de réunion

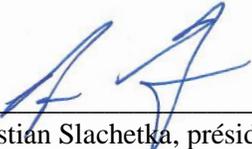
Le comité de parents devra respecter la conformité des contrats au CSSMI, par un processus d'appel d'offre, pour le prochain contrat du secrétariat permanent.

### 9.3 BLOCS SANITAIRES DANS LES MODULAIRES

M. Lessead Jaziri nous a transmis le document *Annexe IX* de Santé et sécurité au travail (mise à jour 1<sup>er</sup> juillet 2023), sur le nombre de blocs sanitaires nécessaires selon la fréquentation des lieux variés, dont les écoles. Présentement, la quantité de blocs sanitaires ne serait pas suffisant pour le nombre d'élèves fréquentant nos écoles, entre autres dans les modulaires.

## 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ECP – 231102 – 1144** À 22 h 10, il est proposé par M. Gautier Njokou et appuyé par M. Luc Bédard, de lever la séance.  
*Adopté à l'unanimité*



---

Christian Slachetka, président



---

Marie-Noël Boivin-Durand, secrétaire interne